

ports de l'Eglise et des peuples, elle marquera une évolution dont il est impossible de prévoir dès à présent les conséquences. Le ton modéré, l'équilibre parfait, l'extrême mesure qui lui donnent un cachet si particulier, sont faits pour tromper sur sa portée réelle, et le journal italien qui a dit plaisamment que le Pape aurait pu donner pour titre à son encyclique : *De opportunismi necessitate*, a fait une bonarde spirituelle assurément, mais qui se trompe d'adresse.

" Sous des formes d'une énergie calme et froide, Léon XIII est un grand oseur, il a dans l'âme le feu des Gégéire et des Boniface, et celui qui sait lire dans son regard doux et clair y trouve d'étranges profondeurs.

" Voyant de haut et de loin, il ne s'est point attardé, à la suite de certains esprits chimériques et bien intentionnés, à vouloir accorder l'Eglise avec certain dilettantisme libéral à l'usage des aristocraties et des bourgeoisies cultivées ; il a su estimer à sa juste valeur le mouvement démocratique qui emporte cette fin du siècle et l'évolution sociale qui en est la conséquence. Le libéralisme tel que nous l'entendons, c'est-à-dire l'indifférence religieuse, la libre pensée, la morale évolutionniste, est chose incompatible avec les croyances et la vie sociale du catholicisme.

" L'autonomie absolue de la volonté, l'autonomie absolue de la société, ce double idéal de la réforme religieuse au sein du protestantisme et des classes moyennes depuis la Révolution, n'est pas seulement antipathique à l'Eglise, il est la négation même de ses principes et de sa constitution.

" Que ce soit sous le nom de tolérance ou des libertés modernes, l'Eglise l'a toujours condamné et Léon XIII n'a pas failli à cette tâche. Mais ce qui lui est bien personnel et ce qu'aucun de ses prédécesseurs sur le trône pontifical n'avait osé faire avant lui, c'est la séparation entre les libertés civiles et politiques d'une part, les libertés religieuses et intellectuelles d'autre part : là réside le côté vraiment original et puissant de la nouvelle encyclique.

" Certes, la distinction entre la thèse et l'hypothèse, qui apparaît pour la première fois dans un document pontifical, a bien son prix, mais seulement pour les libéraux parmi les catholiques, qu'elle relève des excommunications d'une certaine école. Elle leur facilite la lutte au sein des partis, elle leur aplanit les voies et la gestion du pouvoir, elle leur rend la défense plus aisée contre les adversaires ; mais elle ne suffirait point à ranimer la vie au sein du catholicisme, elle ne suffirait pas à concilier la démocratie avec l'Eglise.

" Les démocraties se soucient assez peu des libertés philosophiques, elles ont facilement la foi du charbonnier ; les communes du moyen âge en Italie, la Ligue en France, l'insurrection des *Comuneros* en Espagne, sont là pour en témoigner. En revanche, elles sont affaînées de justice sociale, de progrès et de libertés politiques.

" Les Ketter, les Manning, les Newman l'avaient déjà compris et avaient cherché, dans leurs écrits, à donner cette satisfac-